

CNEH/C/9-97

TRADUCTION

A l'attention de Madame Magda DE GALAN
Ministre des Affaires sociales

A l'attention de Monsieur Marcel COLLA
Ministre de la Santé publique et des Pensions

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

CONCERNE : Hospitalisation de patients tuberculeux multirésistants

Réf. : Lettre du cabinet de Monsieur le Ministre COLLA du 4 mars 1997.

J'ai l'honneur de vous communiquer que le Bureau a examiné la note de cabinet mentionnée sous rubrique et qu'il a décidé unanimement que la problématique des patients tuberculeux concernés doit être considérée comme faisant partie de l'hospitalisation plus générale des patients atteints d'une affection contagieuse. En effet, tout hôpital est censé pouvoir isoler les malades contagieux, parmi lesquels les patients tuberculeux multirésistants et ce sans facturer des frais supplémentaires au malade.

Toutefois, si Monsieur le Ministre estimait que le sujet devrait être approfondi, le Bureau procéderait à la création d'un groupe de travail ad hoc.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée,

LE PRESIDENT

PR DR J. PEERS